



## Référentiel de formation du CQP phytothérapie et aromathérapie herboristerie en pharmacie d'officine MAJ MAI 2026

### Préambule

La formation est composée de 4 modules de formation regroupant des enseignements. Ces quatre modules correspondent aux quatre grandes activités liées aux conseils et à la vente en pharmacie d'officine de produits de santé à base de plantes, à savoir :

- Conseil et vente sécurisés de produits de santé à base de plantes (phytothérapie, aromathérapie et herboristerie),
- Participation à l'approvisionnement des produits de phytothérapie, aromathérapie et herboristerie et à la gestion du stock,
- Organisation du rayon dédié et animation du point de vente des produits de phytothérapie, aromathérapie et herboristerie,
- Réalisation de préparations en phytothérapie, aromathérapie et herboristerie dans le respect des bonnes pratiques de préparation (BPP) et de la législation en vigueur.

Le référentiel de formation ci-dessous est conforme au référentiel de certification du CQP, notamment sur les compétences à acquérir. Les enseignements théoriques et pratiques dans le cadre de ce CQP permettent à chaque stagiaire d'acquérir ces compétences tout au long du cursus et ce afin de réussir aux évaluations et d'être certifié.

**La durée totale de 305 heures 30 comprend : par candidat la formation (303 h) et l'évaluation (2h30 par candidat : 1h10 passage en jury et 70 mn de temps de préparation et 10 mn de marge )**

### SOMMAIRE

Module 1 Conseil et vente sécurisés de produits de santé à base de plantes /page 2 à 4

Module 2 Approvisionnement des produits de phytothérapie, aromathérapie et herboristerie et gestion du stock /page 5 à 7

Module 3 Organisation du rayon dédié et animation du point de vente des produits de phytothérapie, aromathérapie et herboristerie/page 8 à 9

Module 4 Réalisation de préparations en phytothérapie, aromathérapie et herboristerie /page 10 à 13

Evaluations /page 14 à 15

Module de formation 1 : Conseil et vente sécurisés de produits de santé à base de plantes  
(phytothérapie, aromathérapie et herboristerie)

**Objectif pédagogique du module M1 :** Acquérir les compétences et les connaissances nécessaires aux conseils et aux ventes de produits de santé à base de plantes en pharmacie d'officine. Le candidat doit être capable de garantir la sécurité de l'utilisation des produits par un patient. Il doit pouvoir exercer ces activités en autonomie sous la responsabilité du titulaire.

- **Durée totale du M1: 159 heures**
- **Compétences à acquérir en lien avec ce module et en conformité avec le référentiel de certification du CQP :**

C1 : Conseiller le patient en matière de produits de santé à base de plantes (phytothérapie, aromathérapie et herboristerie) afin de contribuer au maintien et à l'amélioration de sa santé

C2 : Accompagner le patient lors de la vente de produits de santé à base de plantes (phytothérapie, aromathérapie et herboristerie) afin de sécuriser leur utilisation

- **Enseignements composant ce module M1 avec volumétrie horaire :**

Sur la partie conseils aux patients (compétence C1) l'ensemble des cours a une volumétrie de 104 heures. Ils ont répartis de la façon suivante :

<b>M1 Conseil et vente sécurisés de produits de santé à base de plantes (phytothérapie, aromathérapie et herboristerie) PARTIE 1 CONSEILS AUX PATIENTS</b>			<b>Durée globale :113 H</b>
<i>Intitulé des cours</i>	<b>Niveau : Connaissance ou maîtrise</b> <b>Nature : théorique et/ou pratique</b> <b>Contenus</b>	<i>Durée des cours et détails</i>	<i>Moyens pédagogiques</i> <i>Typologie des cours</i>
Conseil au patient	connaissance pratique pour identifier les besoins d'un patient en fonction de sa situation clinique et biologique et de ses besoins exprimés	14H Données biologiques et interprétation en s'appuyant sur les ressources : - Références issues de la Haute Autorité de Santé (HAS) - Recommandations scientifiques de sociétés savantes (SFE, SFN, SFPC etc.) Privilégier une approche ou chaque	Cours magistral sur les données biologiques, fondamentaux de la conduite d'un entretien, limite du conseil. Cours pratiques et dirigés (TP/TD) : études de cas sur profil patient ( antécédents, traitements médicamenteux,



		conseil ou approche doit être soutenu par des publications scientifiques ou recommandations officielles.(evidence based)	handicap, habitudes et hygiène de vie,...) pratique de l'entretien
Pharmacognosie et botanique	connaissance théorique des principes actifs et des propriétés des produits de santé à base de plantes/ notions d'extractibilité	<p><b>90h</b></p> <p>Notions simples d'extractibilité selon la solubilité.</p> <p>Pour les plantes médicinales les présenter selon les 12 systèmes cibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Système nerveux</li> <li>– Système endocrinien</li> <li>– Système cardiovasculaire</li> <li>– Système respiratoire –</li> <li>– Système digestif –,</li> <li>– Système urinaire –</li> <li>– Système immunitaire</li> <li>– Système musculo-squelettique</li> <li>– Système reproducteur</li> <li>– Système tégumentaire</li> <li>– Système lymphatique</li> <li>– Système hématopoïétique</li> </ul> <p>Pour chaque plante connaître :</p> <p><i>Nom latin et vernaculaire, la partie utilisée, les principes actifs, les propriétés thérapeutiques, les précautions, usages en officine (infusion, extrait, etc.), la famille botanique</i></p>	Cours Magistral (CM) sur pharmacognosie et cours pratiques (TP) sur botanique (reconnaissance drogues)



		<p>En aromathérapie connaître les bases biochimiques des huiles essentielles et la composition d'une huile essentielle.</p> <p>Connaitre l'influence de la biochimie sur l'effet thérapeutique.</p> <p>Identifier les qualités des huiles essentielles ( chémotypes, ...) et la traçabilité. Identifier les méthodes d'obtention des huiles essentielles</p> <p>Pour le huiles essentielles majeures Étude par systèmes et propriétés :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>Systeme nerveux</li><li>Systeme endocrinien</li><li>Systeme cardiovasculaire</li><li>Systeme respiratoire</li><li>Systeme digestif</li><li>Systeme urinaire</li><li>Systeme immunitaire</li><li>Systeme musculo-squelettique</li><li>Systeme reproducteur</li><li>Systeme tégumentaire</li><li>Systeme lymphatique</li><li>Systeme hématopoïétique</li></ul> <p>Pour chaque Huile essentielle connaître et identifier :</p> <p><i>Nom latin et famille, chémotype, principales molécules</i></p>	
--	--	--	--

		<i>actives, propriétés, indications validées, voie d'administration appropriée, précautions (neurotoxicité, hépatotoxicité, phototoxicité, âge, grossesse, etc.)</i>	
Utilisation des produits de santé à base de plantes	connaissance des différentes galéniques et des produits et maîtrise théorique et pratique des modes d'emploi des produits	3H Avantages et désavantages des galéniques selon la typologie de patient  Savoir identifier les formes galéniques en phytothérapie et aromathérapie	Cours Magistral (CM) et cours pratiques (TD)
Bases de données	connaissance théorique des bases de données scientifiquement validées	<b>2h</b> Encourager une réflexion éthique : ne pas se contenter des notices ou des croyances populaires	Cours Magistral (CM)
Réglementations et bonne pratique de la profession	connaissance théorique des bonnes pratiques de la profession et des réglementations en vigueur en matière de conseils en phytothérapie, aromathérapie et herboristerie	4H Monopole de la pharmacie, plantes libérées, définition d'un médicament (médicament par fonction ou par présentation), les différents statuts et donc TVA	Cours Magistral (CM)

Sur la partie ventes (compétence C2) sécurisation de la vente de produits de santé à base de plantes l'ensemble des cours a une volumétrie de 44 heures. Ils ont répartis de la façon suivante :

<b>M1 Conseil et vente sécurisés de produits de santé à base de plantes (phytothérapie, aromathérapie et herboristerie) PARTIE 2 VENTES</b>			<b>Durée globale : 46 H</b>
<i>Intitulé du cours</i>	<b>Niveau :</b> <i>Connaissance ou maîtrise</i> <b>Nature :</b> <i>théorique et/ou pratique</i> <b>Contenus</b>	<i>Durée du cours</i>	<i>Moyens pédagogiques, typologie de cours</i>
Techniques de vente	maitrise théorique des techniques de vente	9h	Cours Magistral (CM) et TD d'application
Pharmacognosie et botanique. Sécuriser une vente/1	connaissance théorique des effets secondaires, contre-indications, interactions et précautions d'utilisation des produits pour éviter les mésusages (voies d'administration, surdosages, interactions médicamenteuses, incompatibilités, contre-indications,...)	21h Savoir exprimer un avis critique quant à des précautions parfois abusives (in vitro versus in vivo où de nombreuses interactions théoriques n'ont pas de réalité clinique)	Cours Magistral (CM)
Sécuriser une vente /2	maitrise pratique pour le traitement des questions/objections et des fausses croyances associées aux produits	4h	Cours pratiques et dirigés (TD/TP) : études de cas et analyse critique de produits
Sécuriser une vente/3	maitrise théorique et pratique des informations à transmettre au patient sur les bienfaits / propriétés des produits conseillés, plan de prise et mode d'administration	8h	Cours magistral (type PAPE) et cours pratiques et dirigés (TD/TP) : études de cas



Législation, allégation et réglementation des ventes	connaissance théorique des bonnes pratiques de la profession et de la réglementation en vigueur en matière de ventes de produits de santé à base de plantes maitrise théorique de la réglementation en matière de vente en pharmacie	4h	Cours Magistral (CM)
--	---	----	----------------------

Module de formation 2 : Approvisionnement des produits de phytothérapie, aromathérapie et herboristerie et gestion du stock

**Objectif pédagogique du module M2 :** Acquérir les compétences et les connaissances nécessaires au référencement, à l'approvisionnement et à la gestion des stocks de produits de santé à base de plantes en pharmacie d'officine. En autonomie dans le respect des directives et du budget donné par le pharmacien titulaire de l'officine, le candidat doit savoir négocier avec les fournisseurs. Il doit garantir la sécurité de l'offre, la traçabilité des produits, leur qualité et leur conservation.

- **Durée totale du M2: 55 heures**
- **Compétences à acquérir en lien avec ce module et en conformité avec le référentiel de certification du CQP :**

C3 : Référencer les produits de santé à base de plantes (phytothérapie, aromathérapie et herboristerie) permettant de maîtriser la qualité, l'efficacité et la sécurité de l'offre de produits proposés au sein de l'officine

C4 : Organiser l'espace de vente dédié aux produits en phytothérapie, aromathérapie et herboristerie, afin de mettre en avant les produits et en faciliter le conseil /partie gestion de stock et réassort

- **Enseignements composant ce module M2 avec volumétrie horaire :**

Sur la partie référencement des produits (compétence C3) l'ensemble des cours a une volumétrie de 18 heures. Ils ont répartis de la façon suivante :

<b>Module de formation 2 : Approvisionnement des produits de phytothérapie, aromathérapie et herboristerie et gestion du stock PARTIE 1 REFERENCEMENT</b>			<b>Durée globale : 18 h</b>
<i>Intitulé du cours</i>	<i>Niveau : Connaissance ou maîtrise</i>	<i>Durée du cours</i>	<i>Moyens pédagogiques, typologie de cours</i>
	<i>Nature : théorique et/ou pratique</i>  <i>Contenus</i>		

Gestion fournisseurs	connaissance théorique des différents statuts de produits de santé à base de plantes /réglementation en matière de choix des fournisseurs	4h Savoir différencier le statut MPUP du statut ou alimentaire. Quelles sont les obligations pour les MPUP (statut nécessaire pour faire une préparation) et les documents nécessaires	Cours Magistral (CM)
Achat et référencement	maitrise pratique des techniques d'achat et de référencement dont <b>maitrise pratique de la négociation</b> et recherche de conditions d'achat les plus avantageuses.	14h	Cours pratique en TP et TD/simulation/étude de cas

Sur la partie approvisionnement des produits (compétence C3) l'ensemble des cours a une volumétrie de 35 heures. Ils ont répartis de la façon suivante :

<b>Module de formation 2 : Approvisionnement des produits de phytothérapie, aromathérapie et herboristerie et gestion du stock</b>			<b>Durée globale : 27 H</b>
<b>PARTIE 2 APPROVISIONNEMENT</b>			
<i>Intitulé du cours</i>	<b>Niveau</b> : Connaissance ou maitrise <b>Nature</b> : théorique et/ou pratique <b>Contenus</b>	<i>Durée du cours</i>	<i>Moyens pédagogiques, typologie de cours</i>
Qualité et traçabilité	connaissance théorique en éco responsabilité du produit, maîtrise du circuit d'approvisionnement, origine, traçabilité, méthode de fabrication et d'extraction, qualité et	<b>7H</b> Les différents intermédiaires de la chaîne doivent être connus. Il doit être possible de savoir remonter jusqu'à l'origine de la matière première (provenance, cueillette ou culture,	Cours magistral (CM)



	conformité du produit,...	population pour vérifier l'absence de travail d'enfant...). Sensibilisation au protocole de Nagoya. Est-ce que la plante utilisée au départ n'est pas menacée (se référer à la base de données de l'IUCN). Si la plante est menacée, comment utiliser une autre ressource ( plante non menacée équivalente)	
Approvisionnement et sélection des produits	connaissance pratique de l'identification et de la sélection de produits pertinents au regard des besoins de l'officine (respect de la politique du titulaire, respect d'un budget, pertinence des produits au regard des besoins en conseils et demandes des patients) Cahier des charges : Maîtrise théorique et pratique de la conception d'un cahier des charges qualitatif et quantitatif défini en concertation avec l'équipe officinale	18h	Cours pratique en TP /étude de cas sur sélection de produits Cours théorique et pratique en TD/conception d'un cahier des charges
Veille scientifique et nouveaux produits	connaissance théorique et pratique de la veille sur les recherches scientifiques disponibles en la matière, les nouveaux produits, modalités de réalisation de la veille réglementaire	<b>2h</b> Principes de la veille informationnelle : définitions, enjeux et méthodes. Maîtriser les bases de données du type : PubMed, Google Scholar, (peut-être l'IA ex Elicit). Suivre les Avis ANSES, la nutrivigilance	Cours magistral (CM) et cours pratique en TD/étude de cas : réalisation d'une veille

		<p>Utiliser les sources scientifiques fiables</p> <p>Eveil à l'esprit critique ( par ex. évaluation / interprétation des sources et des publications scientifiques).</p> <p>Connaitre les cadres réglementaires français et européens applicables (DGCCRF, EFSA, règlement (UE), etc.).</p>	
--	--	---	--

Sur la partie gestion de stock et réassort (compétence C4) l'ensemble des cours a une volumétrie de 13 heures. Ils ont répartis de la façon suivante :

<b>Module de formation M2 : Organiser l'espace de vente dédié aux produits en phytothérapie, aromathérapie et herboristerie, afin de mettre en avant les produits et en faciliter le conseil /PARTIE 3 GESTION STOCK ET REASSORT</b>			<b>Durée globale : 10 H</b>
<i>Intitulé du cours</i>	<i>Niveau : Connaissance ou maîtrise</i> <i>Nature : théorique et/ou pratique</i> <i>Contenus</i>	<i>Durée du cours</i>	<i>Moyens pédagogiques, typologie de cours</i>
Outils de gestion de stock (rappel des notions principales)	maitrise pratique des outils utilisés en matière de gestion de stock	3h	Cours théorique et cours pratique en TP pratique des outils digitaux de gestion de stock
Suivi des stocks (rappel des notions principales)	maitrise théorique et pratique de suivi des stocks et rapprochement avec l'inventaire physique (dans le respect des dates limites d'utilisation : DLC, DLUO)	3h	Cours magistral théorique (CM) et cours pratique en TD et TP /étude de cas
Réapprovisionnement du rayon	maitrise pratique du réapprovisionnement des produits de phytothérapie,	2h	Cours pratique TP/ étude de cas/simulation en atelier



	aromathérapie et herboristerie pour assurer leur disponibilité en rayon, dans le respect du budget accordé par le titulaire et des besoins de la pharmacie		
Conservation et stockage  Beaucoup trop long ! Proposition : fusion avec M2 « réapprovisionnement du rayon » en 4h au total ou différencier les 2 en 2h + 2h. ⇒ 3h restant transféré en M1 « Pharmacognosie et botanique »	connaissance théorique des conditions de stockage et des règles de conservation des produits inhérentes aux différents produits (back et front office, préparatoire)	2h	Cours magistral (CM)

Module de formation 3 : Organisation du rayon dédié et animation du point de vente des produits de phytothérapie, aromathérapie et herboristerie

**Objectif pédagogique du module M3 :** Acquérir les compétences et connaissances indispensables à l'organisation et l'animation d'un rayon de produits de santé à base de plantes au sein d'une officine. Le candidat doit maîtriser les techniques de merchandising et d'animation appliquées au point de vente /ou rayon et doit effectuer ces activités en autonomie dans le respect des directives du pharmacien titulaire, des bonnes pratiques de la profession et des réglementations en vigueur en matière de vente de produits.

- **Durée totale du M3: 34 heures**
- **Compétences à acquérir en lien avec ce module et en conformité avec le référentiel de certification du CQP :**

C4 : Organiser l'espace de vente dédié aux produits en phytothérapie, aromathérapie et herboristerie, afin de mettre en avant les produits et en faciliter le conseil

C5 : Animer l'espace de vente pour favoriser son attractivité et sa compréhension par les patients

- **Enseignements composant ce module M3 avec volumétrie horaire :**

Sur la partie organisation de l'espace de vente (compétence C4) l'ensemble des cours a une volumétrie de 24 heures. Ils ont répartis de la façon suivante :

<b>Module de formation M3 : Organiser l'espace de vente dédié aux produits en phytothérapie, aromathérapie et herboristerie, afin de mettre en avant les produits et en faciliter le conseil PARTIE 1 ORGANISATION DE L ESPACE</b>			<b>Durée globale : 24H</b>
<i>Intitulé du cours</i>	<b>Niveau :</b> Connaissance ou maîtrise <b>Nature :</b> théorique et/ou pratique <b>Contenus</b>	<i>Durée du cours</i>	<i>Moyens pédagogiques, typologie de cours</i>



Organisation de l'espace de vente et techniques de merchandising appliquées	maitrise pratique de l'organisation de l'espace de vente pour faciliter le conseil et la vente des produits de santé à base de plantes, ordonnant l'espace de vente selon les différentes familles et univers produits, et la diversité de la patientèle, (typologie de patientèle, zone géographique, impact de la saisonnalité, ...)maitrise pratique des techniques de merchandising : mise en avant en fonction de la saisonnalité, règles du merchandising (zones chaudes/froides, lisibilité et cohérence de l'ordonnement, organisation par familles ou univers produits, ...)	21h	Cours en TD et TP/atelier pratique /étude de cas /simulation en atelier
Réglementations et bonnes pratiques de la profession en matière de vente de produits	connaissance théorique des bonnes pratiques de la profession et des	3h Vérifier la conformité des mentions affichées sur le packaging par rapport au statut du	Cours magistral

de santé à base de plantes	règlementations en vigueur en matière de vente de produits	produit en utilisant des cas concrets de produits	
----------------------------	--	---	--

Sur la partie animation de l'espace de vente (compétence C5) l'ensemble des cours a une volumétrie de 10 heures. Ils ont répartis de la façon suivante :

<b>Module de formation M3 : Animer l'espace de vente pour favoriser son attractivité et sa compréhension par les patients PARTIE 2 ANIMATION</b>			<b>Durée globale : 10H</b>
<i>Intitulé du cours</i>	<b>Niveau : Connaissance ou maîtrise</b> <b>Nature : théorique et/ou pratique</b> <b>Contenus</b>	<i>Durée du cours</i>	<i>Moyens pédagogiques, typologie de cours</i>
Techniques appliquées d'animation de point de vente	maitrise pratique des techniques d'animation d'un point de vente (offres et promotions, ateliers...) dans le respect des bonnes pratiques de la profession et des réglementations en vigueur en matière de vente de produits	7h	Cours en TD et TP /étude de cas , simulation/ atelier
Communication interne	maitrise pratique des moyens d'information dédiés aux équipe de l'officine sur les offres, promotions et animations commerciales en cours et à venir.	3h	Cours en TP/ étude de cas /simulation/méthodes et outils de communication appliqués

Module de formation 4 : Réalisation de préparations en phytothérapie, aromathérapie et herboristerie dans le respect des bonnes pratiques de préparation (BPP) et de la législation en vigueur

**Objectif pédagogique du module M4 :** Acquérir les compétences et les connaissances nécessaires à la réalisation de préparations officinales et magistrales en phytothérapie, aromathérapie et herboristerie. Le candidat doit être autonome dans ces activités en respectant la législation en vigueur et les bonnes pratiques de préparation (BPP). Il doit maîtriser les techniques de préparation sur un plan pratique et théorique

- **Durée totale du M4: 55 heures**
- **Compétences à acquérir en lien avec ce module et en conformité avec le référentiel de certification du CQP :**

C6 : Réaliser des préparations officinales et magistrales en phytothérapie, aromathérapie et herboristerie pour répondre aux prescriptions médicales, conseils pharmaceutiques et demandes des patients dans le respect du Code de la santé publique

- **Enseignements composant ce module M4 avec volumétrie horaire :**

Sur la compétence C6 Réaliser des préparations officinales et magistrales en phytothérapie, aromathérapie et herboristerie, l'ensemble des cours a une volumétrie de 13 heures. Ils ont répartis de la façon suivante :

<b>Module de formation M4 : Réalisation de préparations en phytothérapie, aromathérapie et herboristerie dans le respect des bonnes pratiques de préparation (BPP) et de la législation en vigueur PARTIE 1 TECHNIQUES GENERALES ET REGLEMENTATIONS</b>			<b>Durée globale : 13 H</b>
<i>Intitulé du cours</i>	<b>Niveau :</b> Connaissance ou maîtrise <b>Nature :</b> théorique et/ou pratique <b>Contenus</b>	<i>Durée des cours</i>	<i>Moyens pédagogiques, typologie des cours</i>
Techniques de fabrication	maitrise théorique des techniques de fabrication adaptées à chaque galénique conformément aux bonnes pratiques de préparations (BPP) de l'ANSM et aux réglementations en vigueur	7h Connaitre les méthodes de réalisation de la plupart des préparations : gélules, formes liquides ou semi-solides destinées à la voie orale et la voie topique, suppositoire, préparation tisanes (monographie en vigueur)	Cours magistral (CM)

Documents réglementaires de la pharmacopée	connaissance théorique des documents réglementaires de la Pharmacopée dans le cadre de leur mobilisation pour valider la conformité d'une préparation	3h	Cours magistral (CM)
Traçabilité des préparations	maitrise théorique de la traçabilité des préparations réalisées au sein de l'officine,	3h	Cours magistral (CM)
	depuis l'entrée des matières premières jusqu'à la remise au patient.(registre de préparation, registre des matières premières, ordonnancier)		

Sur les préparations magistrales (compétences C6) en phytothérapie, aromathérapie et herboristerie l'ensemble des cours a une volumétrie de 25 heures. Ils ont répartis de la façon suivante :

<b>Module de formation M4 : Réalisation de préparations en phytothérapie, aromathérapie et herboristerie dans le respect des bonnes pratiques de préparation (BPP) et de la législation en vigueur/ PARTIE 2 PREPARATION MAGISTRALE</b>			<b>Durée Globale : 25 H</b>
<i>Intitulé du cours</i>	<b>Niveau</b> : Connaissance ou maîtrise <b>Nature</b> : théorique et/ou pratique <b>Contenus</b>	<i>Durée des cours</i>	<i>Moyens pédagogiques, typologie des cours</i>
Analyse prescription	maitrise théorique et pratique de l'analyse d'une prescription médicale (faisabilité, pertinence voie d'administration, interactions éventuelles,...)	7H	Cours théorique et pratique en TD /étude de cas

Atelier préparation magistrale	maitrise pratique de fiches de préparation (registre des préparations, registre des matières premières, ordonnancier) et du protocole de fabrication, réalisation pratique de fiches de préparation correspondant à une prescription dans le respect des BPP, ( dosages des actifs conformes à l'ordonnance,	18H	Cours pratique en TP / atelier fiches et protocole de fabrication
--------------------------------	--	-----	---

	protocole conforme aux BPP, chronologie logique, excipients choisis pertinents au regard de la galénique, traçabilité des différents composants) étiquetage conforme aux BPP		
--	--	--	--

Sur les préparations officinales (compétence C6) en phytothérapie, aromathérapie et herboristerie l'ensemble des cours a une volumétrie de 17 heures. Ils ont répartis de la façon suivante :

<b>Module de formation M4 : Réalisation de préparations en phytothérapie, aromathérapie et herboristerie dans le respect des bonnes pratiques de préparation (BPP) et de la législation en vigueur/ PARTIE 3 PREPARATION OFFICINALE</b>			<b>Durée Globale : 17H</b>
<i>Intitulé du cours</i>	<b>Niveau</b> : Connaissance ou maitrise <b>Nature</b> : théorique et/ou pratique <b>Contenus</b>	<i>Durée des cours</i>	<i>Moyens pédagogiques, typologie des cours</i>

Monographies Tisane	connaissance théorique des monographies Tisanes, des 3 catégories de plantes (plantes médicinales actives, drogues végétales pouvant être utilisées pour l'amélioration de la saveur et l'amélioration de l'aspect des mélanges pour tisanes.)	3H	Cours magistral (CM) théorique monographies et TD d'application
Atelier préparation officinale	maitrise théorique et pratique des voies d'administration du produit par rapport à une problématique et à un patient, conformément à la monographie concernée	14H	Cours pratique en TD/étude de cas et atelier pratique fabrication



	<p>maitrise pratique de fiches de préparation, registre de préparation, registre des matières premières, ordonnancier et du protocole de fabrication (identification du type de tisane (infusion, décoction, macération) , critères et règles définies par la monographie (protocole, fragmentation et parties de la plante, nombre et pourcentage de plantes par catégorie, ...)mode d'emploi de la tisane, choix des drogues végétales, étiquetage conforme aux BPP.</p>		<p>Cours pratique en TD/étude de cas et TP atelier pratique fabrication</p>
--	--	--	---

## EVALUATION en 3 EPREUVES

Le CQP s'obtient par le passage de 3 épreuves d'évaluation auprès d'un jury d'évaluation à l'issue de la formation. Ces évaluations sont conformes au référentiel d'évaluation du CQP.

Les résultats obtenus aux évaluations sont transmis pour examen à un jury final de certification (jury certificateur de la CPNEFP). Le CQP est délivré suite à la délibération du jury final de certification. Le CQP s'acquiert dans sa totalité (pas de délivrance partielle) et reste valide sans limitation de durée.

**Le nombre maximum de stagiaires pour une commission professionnelle pour 1 jour d'évaluation est de 7 stagiaires. Au-delà de 7 stagiaires, l'organisme de formation organise soit deux commissions professionnelles sur la même journée, soit une ou deux journées supplémentaires d'évaluation.**

- **Procédure d'évaluation et composition du jury d'évaluation conformément au règlement du CQP :**

À l'issue de la formation, sont organisées les épreuves d'évaluation telles que fixées par le référentiel d'évaluation du CQP. Les épreuves portent sur les compétences constitutives du référentiel du CQP. Ces épreuves sont organisées selon les modalités d'évaluation du référentiel du CQP et doivent en respecter les critères d'évaluation (le référentiel d'évaluation est fourni aux organismes de formation par la CPNEFP de la pharmacie d'officine)

Le jury d'évaluation est constitué d'une Commission professionnelle. Chaque candidat est évalué sur l'ensemble des compétences du référentiel d'évaluation du CQP par cette commission selon les modalités et critères dudit référentiel.

**Le jury d'évaluation ou Commission professionnelle d'évaluation se compose de**

- deux professionnels de l'officine habilités à délivrer le médicament au public en exercice ou retraités depuis moins de deux ans, ayant, après obtention de leur diplôme, cinq ans au moins d'expérience professionnelle en pharmacie d'officine, ayant une pratique régulière de conseils et ventes de produits de santé à base de plantes.
- un formateur d'un établissement agréé pour mettre en œuvre le CQP, participant à la formation de ce CQP et n'appartenant pas à l'organisme de formation présentant les candidats.

Afin de garantir l'impartialité et l'équité de traitement des candidats, les membres de la commission professionnelle d'évaluation ne doivent pas :

- être intervenus comme formateur durant le parcours de formation du candidat ;
- connaître professionnellement ni personnellement le candidat.

La commission professionnelle d'évaluation a pour mission de vérifier l'acquisition des compétences professionnelles visées par le CQP selon les résultats des épreuves d'évaluation qu'elle fait passer

**Description des 3 épreuves et durée :**



La durée totale devant le jury par candidat est de 1h 10 ( hors temps accordé à la préparation des épreuves)

**E1 mise en situation professionnelle simulée (compte pour 45% dans l'évaluation). Cette épreuve évalue les compétences C1 et C2**

L'épreuve E1 consiste en une mise en situation professionnelle reconstituée lors du passage devant le jury d'évaluation. Le candidat tire au sort un sujet qui est une description d'un cas comptoir pour lequel il doit construire une proposition de conseil adapté dans le cadre de la simulation d'un conseil-vente en matière de produits de santé à base de plantes. Le jury d'évaluation interagit avec le candidat, qui doit argumenter ses choix et conseils.

**Temps de préparation par le candidat : 30 minutes et temps de présentation orale devant le jury d'évaluation + temps d'échanges : 20 minutes**

**E2 dossier professionnel (compte pour 40% dans l'évaluation). Cette épreuve évalue les compétences C3, C4 et C5**

L'épreuve E2 consiste en la rédaction d'un dossier professionnel et sa présentation à l'oral lors du passage devant le jury professionnel. Le dossier est réalisé à partir de la situation réelle du candidat dans une pharmacie d'officine. En cas d'impossibilité, le dossier peut être réalisé à partir d'une situation simulée dont le descriptif est fourni en amont par l'organisme de formation.

Le dossier consiste en une présentation écrite dans laquelle le candidat développe une argumentation relative au référencement, à l'organisation et l'animation d'un rayon de produits de santé à base de plantes dans une pharmacie d'officine, dont il a au préalable reconstitué le contexte (typologie de clientèle, zone géographique, impact de la saisonnalité, ...). Le candidat prend en compte la politique commerciale établie par le titulaire et la réglementation en vigueur. Dans son dossier, le candidat explique notamment les négociations avec les fournisseurs, présente les commandes passées, sa gestion des stocks, les outils utilisés, et argumente ses choix en matière d'offre commerciale, d'animation, et d'organisation de l'espace de vente en officine (rayon, vitrine, supports de présentation produits, ...). Le dossier professionnel doit également établir une analyse de la politique commerciale et proposer des ajustements de l'offre selon les résultats de l'analyse. Le dossier professionnel est réalisé tout au long de la formation et est transmis au jury d'évaluation trois semaines avant la date de passage devant ce jury.

**Temps de présentation orale devant le jury d'évaluation + temps d'échanges : 20 minutes**

**E3 « Réalisation de fiches de préparations officinales et magistrales » (compte pour 15% dans l'évaluation). Cette épreuve évalue la compétence C6**

L'épreuve E3 consiste en la formalisation par le candidat de deux fiches de préparation, l'une magistrale, l'autre officinale, à partir de deux sujets tirés au sort.

Un temps de préparation permet au candidat de réaliser chaque fiche de préparation avant leur présentation orale devant le Jury d'évaluation.

Le candidat doit avoir à disposition un registre des matières premières dans lequel figurent plusieurs types de produits par plante (ex Aubépine : extrait, poudre, ect ...) afin qu'il puisse sélectionner la bonne forme selon la fiche de préparation à réaliser.



**Durée globale de l'épreuve : 40 minutes de préparation (20 minutes par fiche) et 30 minutes de présentation orale devant le jury d'évaluation + temps d'échanges (15 minutes par fiche).**

o Préparations magistrales : le sujet est une ordonnance « fictive » et recevable comprenant 2 à 3 actifs, sur un périmètre excluant les mélanges de plantes pour tisanes. Le candidat réalise la fiche de préparation correspondant à la prescription dans le respect des BPP et la présente ensuite au jury d'évaluation.

- Temps de préparation par le candidat : 20 minutes
- Temps de présentation orale de la fiche de préparation devant le jury d'évaluation + temps d'échanges : 15 minutes

o Préparations officinales : le sujet est un cas patient tiré au sort présentant une pathologie rentrant dans le champ de la monographie Tisanes et pour lequel le candidat propose un mélange de plantes permettant d'améliorer l'état de santé du patient.

En s'appuyant sur la monographie Tisanes\* mise à disposition, le candidat réalise une fiche de préparation et justifie ensuite devant le Jury d'évaluation ses choix d'utilisation de 5 plantes issues impérativement des 3 catégories de plantes (plantes médicinales actives, ainsi que les drogues végétales pouvant être utilisées pour l'amélioration de la saveur et l'amélioration de l'aspect des mélanges pour tisanes).

- Temps de préparation par le candidat : 20 minutes
- Temps de présentation orale de la fiche de préparation devant le jury d'évaluation + temps d'échanges : 15 minutes

Cette épreuve évalue la compétence C6



**ANNEXE 1 : RESSOURCES CONSEILLEES PAR LA CPNEFP selon les cours**  
**ressources recommandées mais non exhaustives**

Cours en Pharmacognosie et botanique :

BRUNETON, « Pharmacognosie »

GOETZ , « Conseil en Phytothérapie »

LORRAIN, « Grand manuel de Phytothérapie »

Et pour sécuriser une vente : Se reporter au tableau de la DGCCRF, avis ANSES et précautions ,  
monographies EMA et Santé Canada.

Cours sur bases de données :

Exemple de bases de données: Savoir rechercher et manipuler les monographies de l'EMA, de Santé  
Canada, de Compl'alim, des tableaux de l'ANSES et de la DGCCRF , L'ESCOPE

Cours de veille scientifique et nouveaux produits :

Sources scientifiques fiables (publiques et privées) en phytothérapie, aromathérapie et herboristerie  
(ex. : PubMed, ScienceDirect, EMA, ANSES).

Cours de législation, allégation et réglementation des ventes :

Savoir manipuler le tableau des allégations de la DGCCRF, conseil : se fier à la partie anglaise (la partie  
française a été traduite par Google translate est n'est pas fiable)

Cours qualité et traçabilité :

Aline MERCAN, « Manuel de phytothérapie éco responsable »

Sur les espèces menacées : base de données de l'IUCN